

Bachelier en ergothérapie

| | | |
|--|---------------------------|--|
| HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE | | |
| Tél : +32 (0) 71 20 27 90 | Fax : +32 (0) 71 30 48 79 | Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be |

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| SCIENCES DE L'ERGOTHERAPIE 2 | | | |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code | PAEG2B32ERG | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 7 C | Volume horaire | 100 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | Emilie BRASSET (emilie.brasset@helha.be) Carlyne ARNOULD (carlyne.arnould@helha.be) Vincent BARVAUX (vincent.barvaux@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 70 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour but d'obtenir les connaissances en neurologie, permettant à l'étudiant d'être performant dans ce domaine.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
 - 4.1 Identifier les situations liées à l'Occupation Humaine
 - 4.2 Choisir un modèle d'intervention ergothérapique et formuler les objectifs s'y rapportant
 - 4.3 Établir la liste des interventions en rapport avec les besoins identifiés
 - 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations écologiques
- Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel**
 - 6.1 Collecter les données holistiques de la Personne en interaction avec l'Environnement et les Habitudes de vie
 - 6.2 Évaluer les capacités et incapacités fonctionnelles de la personne ainsi que sa participation sociale et identifier les facilitateurs et obstacles de l'environnement

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE l'étudiant sera capable:

- (1) de mémoriser, connaître, décrire et expliquer l'anatomie du système nerveux ainsi que le fonctionnement des différents constituants du système nerveux central (systèmes tactile et visuel, systèmes vestibulaire et moteurs); de comprendre les liens entre la neurophysiologie et les symptômes cliniques observés chez des patients neurologiques.
- (2) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui sous-tendent la participation sociale;
- (3) d'identifier et comprendre des modèles de pratique liés à la neurologie.
- (4) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui sous-tendent la participation sociale.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

| | | |
|--------------|---------------------------------------|------------|
| PAEG2B32ERGA | Ergothérapie neurologique | 24 h / 2 C |
| PAEG2B32ERGB | Pratique et technique de l'activité 2 | 10 h / 1 C |
| PAEG2B32ERGC | Neurophysiologie 1 | 36 h / 3 C |
| PAEG2B32ERGD | Pathologie neurologique | 30 h / 1 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 70 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

| | | |
|--------------|---------------------------------------|----|
| PAEG2B32ERGA | Ergothérapie neurologique | 20 |
| PAEG2B32ERGB | Pratique et technique de l'activité 2 | 10 |
| PAEG2B32ERGC | Neurophysiologie 1 | 30 |
| PAEG2B32ERGD | Pathologie neurologique | 10 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage (AA) sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,75 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

Deux cas de figure peuvent se présenter :

1° Lorsque toutes les AA composant l'UE présentent des cotes \geq à 10/20, la note de l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes AA de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci. L'UE est alors validée et cette précision est indiquée sur le relevé de notes à côté de la note de l'UE.

2° Dans tous les autres cas, le jury d'UE prendra la décision de la validation ou non de l'UE sur base de l'acquisition ou non des compétences évaluées au sein de l'UE. Si le jury de l'UE décide de la valider, la méthode décrite dans le point 1 est appliquée. Si le jury de l'UE décide de ne pas valider l'UE, un « NV » pour « non validé » apparaîtra à la place de la note de l'UE dans le relevé de notes.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à moins une des activités d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la note globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique)

Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les AA d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches ECTS respectives.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Ergothérapie neurologique | | | |
|---|---|-----------------|-------------|
| Code | 16_PAEG2B32ERGA | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 2 C | Volume horaire | 24 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Emilie BRASSET (emilie.brasset@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 20 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Ce cours intègre d'une part, les bases théoriques en matière de rééducation neurologique afin de les appliquer dans une démarche rééducative, et d'autre part une pratique, afin de donner aux étudiants des techniques de rééducation et de réadaptation neurologiques utiles dans leur pratique professionnelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage l'étudiant sera capable:

- (2) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui sous-tendent la participation sociale(C4.1, C4.2, C4.3, C4.4)
- (3) d'identifier et comprendre des modèles de pratique liés à la neurologie. (C1.1, C1.3, C1.6)
- (4) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui sous-tendent la participation sociale.(C4.1)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- 1- Evaluer en neurologie
- 2- les différentes approches et techniques rééducatives (cérébrolésésion et lésion médullaire)
- 3- accompagnement pour les AVJ

Démarches d'apprentissage

cours théoriques
vidéos
TP

Dispositifs d'aide à la réussite

disponibilité du professeur aux éventuels questionnements

Ouvrages de référence

M GEDDA, hypothèse cognitivo-motrice selon Perfetti, Kinésithérapie, le revue, Ed Elsevier Masson, 2006
C PERFETTI, exercices thérapeutique cognitif pour la rééducation du patient hémiplegique, Masson, 2001

M GERBER, le concept Bobath pour l'hémiplégie de l'adulte: nouvelles approches et implication thérapeutiques, journal d'ergothérapie, 1997
V SIONNEAU, CBERNAUDEAU, MTHAÏ N'GUYEN, apprt de la thérapie miroir en rééducation chez l'hémiplégique, systématique
review of mirror applications protocolin réhabilitation with hemiplegic, Kinésithérapie, le revue, Esevier 2011

Supports

Power point
Vidéo

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen oral

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | Exm | 100 | | | Exm | 100 |

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

L'évaluation mixte correspond à une évaluation écrite pour la théorie et un oral pour la partie pratique.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en ergothérapie

| | | |
|--------------------------------|---|--|
| HELHa Campus Montignies | 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE | |
| Tél : +32 (0) 71 20 27 90 | Fax : +32 (0) 71 30 48 79 | Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be |

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Pratique et technique de l'activité 2 | | | |
|---|---|-----------------|-------------|
| Code | 16_PAEG2B32ERGB | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 1 C | Volume horaire | 10 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Emilie BRASSET (emilie.brasset@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 10 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Ce cours intègre d'une part, les bases théoriques en matière de rééducation neurologique afin de les appliquer dans une démarche rééducative, et d'autre part une pratique, afin de donner aux étudiants des techniques de rééducation et de réadaptation neurologiques utiles dans leur pratique professionnelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage l'étudiant sera capable:

- (2) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui sous-tendent la participation sociale(C4.1, C4.2, C4.3, C4.4)
- (3) d'identifier et comprendre des modèles de pratique liés à la neurologie. (C1.1, C1.3, C1.6)
- (4) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui sous-tendent la participation sociale.(C4.1)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- 1- Evaluer en neurologie
- 2- les différentes approches et techniques rééducatives (cérébrolésésion et lésion médullaire)
- 3- accompagnement pour les AVJ

Démarches d'apprentissage

cours théoriques
vidéos
TP

Dispositifs d'aide à la réussite

examen blanc
disponibilité du professeur aux éventuels questionnements

Ouvrages de référence

M GEDDA, hypothèse cognitivo-motrice selon Perfetti, Kinésithérapie, le revue, Ed Elsevier Masson, 2006

C PERFETTI, exercices thérapeutique cognitif pour la rééducation du patient hémiparalysé, Masson, 2001

M GERBER, le concept Bobath pour l'hémiparésie de l'adulte: nouvelles approches et implication thérapeutiques, journal d'ergothérapie, 1997

V SIONNEAU, CBERNAUDEAU, MTHAÏ N'GUYEN, apprt de la thérapie miroir en rééducation chez l'hémiparalysé, systematic review of mirror applications protocolin réhabilitation with hemiplegic, Kinésithérapie, le revue, Esevier 2011

Supports

Power point

Vidéo

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation orale

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | Exo | 100 | | | Exo | 100 |

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Neurophysiologie 1 | | | |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code | 16_PAEG2B32ERGC | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 3 C | Volume horaire | 36 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Carlyne ARNOULD (carlyne.arnould@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 30 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage vise l'étude du fonctionnement des différents constituants du système nerveux central (systèmes tactile et visuel, systèmes vestibulaire et moteurs) et l'établissement de liens avec les symptômes cliniques observés chez des patients neurologiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable seul :

(1) de mémoriser, connaître, décrire et expliquer le fonctionnement des différents constituants du système nerveux central (systèmes tactile et visuel, systèmes vestibulaire et moteurs); de comprendre les liens entre la neurophysiologie et les symptômes cliniques observés chez des patients neurologiques (compétence 6.1).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Bases neurologiques (*neurone, synapse chimique, neurotransmetteurs, cellules gliales, potentiel de membrane*); (Neuroanatomie); Principaux systèmes sensoriels (*généralités des systèmes sensoriels, système somato-sensoriel, système visuel*); Motricité (*introduction, mécanorécepteurs myo-articulaires, réflexes spinaux, contrôle sous-cortical des réflexes spinaux par le tronc cérébral et le vestibule, motricité volontaire*); Contrôle de la motricité volontaire (*régulation par le cervelet et les noyaux gris centraux*).

Démarches d'apprentissage

Trente-six heures de cours théorique par utilisation du système multimédia. Etablissement de liens entre la neurophysiologie et les symptômes cliniques observés chez des patients neurologiques lorsque cela est possible.

Dispositifs d'aide à la réussite

Explications complémentaires à la demande des étudiants.

Des interrogations sous forme de VRAI-FAUX seront effectuées régulièrement au cours du Q1 afin d'ancrer la matière.

Ouvrages de référence

- Boisacq-Schepens, N. et Crommelinck, M. (2004). Neurosciences. Paris: Dunod.
- Purves, D., Augustine G., Fitzpatrick, D., Hall, W., LaMantia, A-S. et McNamara, J. et Williams, M. (2005). Neurosciences + CD-ROM - Collection Neurosciences et cognition (3ème édition). Bruxelles: De Boeck.

- Vibert, J-F., Sebille, A., Lavallard-Tousseau, M-C., Mazières, L. et Boureau, F. (2005). Neurophysiologie : De la physiologie à l'exploration fonctionnelle –Campus illustré. Paris: Elsevier.

Supports

Les copies des présentations powerpoint du cours sont disponibles sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Interrogations au cours du Q1 (cote non récupérable).

Examen écrit en janvier et septembre.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|----|-----------|---|-----------|----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | Int | 25 | | | Int | 25 |
| Période d'évaluation | Exe | 75 | | | Exe | 75 |

Int = Interrogation(s), Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Les points des interrogations en Q1 sont conservés en Q3 et sont non récupérables.

Les étudiants de bloc3 ayant encore l'AA neurophysiologie1 à représenter seront uniquement cotés sur base de l'examen écrit (100%), les interrogations étant difficiles à organiser en bloc3.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en ergothérapie

| | | |
|--------------------------------|---------------------------|--|
| HELHa Campus Montignies | 136 Rue Trieu Kaisin | 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE |
| Tél : +32 (0) 71 20 27 90 | Fax : +32 (0) 71 30 48 79 | Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be |

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Pathologie neurologique | | | |
|---|---|-----------------|-------------|
| Code | 16_PAEG2B32ERGD | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 1 C | Volume horaire | 30 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Vincent BARVAUX (vincent.barvaux@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 10 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage propose une étude de la de la sémiologie et de la pathologie neurologique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences et capacités présentées dans la fiche descriptive de l'unité d'enseignement 10 « Sciences de l'ergothérapie 5 ».

Elle vise plus spécifiquement les acquis d'apprentissage suivants :

- (1) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui sous-tendent la participation sociale;
- (2) d'identifier et d'expliquer les facteurs pathologiques initiaux qui sous-tendent la restriction de participation (C1, 1.1 - C6, 6.1, 6.2).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Avant-propos
- Sensibilité et douleur
- Sémiologie de la mobilité
- Sémiologie des fonctions végétatives
- Sémiologies des nerfs crâniens
- Eveil, sommeil, coma
- Neuropsychologie
- Epilepsie
- Céphalées et algies faciales
- Pathologies du système nerveux périphérique
- Pathologies de la moelle
- Sclérose en plaques
- Pathologies dégénératives du motoneurone
- Pathologies des noyaux de la base
- Ataxies cérébelleuses héréditaires et sporadiques
- Pathologies vasculaires cérébrales
- La boîte crânienne et son contenu - les tumeurs cérébrales
- Traumatismes crâniens
- Maladies infectieuses
- Démences et confusion mentale aiguë

Démarches d'apprentissage

La pathologie neurologique est exposée à l'étudiant(e) à l'aide de présentations multimédia incluant une iconographie importante.

Dispositifs d'aide à la réussite

Proposition de questions-types avec correction
Explications sur sollicitation des étudiants

Ouvrages de référence

CAMBIER, MASSON M., MASSON C., DEHEN, Neurologie, 13ème édition, Elsevier-Masson, 2012

Supports

Présentations multimédia
Ouvrages de référence

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | Exe | 100 | | | Exe | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).